

LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU -syndicat majoritaire dans le second degré- dans votre établissement, à l'occasion d'une demande de mutation, lors de mobilisations, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière ...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent. Ainsi, il peut être force de proposition et porter la parole de la profession auprès du ministère.

Il vous propose des stages académiques et nationaux, des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des programmes. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.

Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

Comment participer à la réflexion ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite.

Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline, au sein du Secteur contenus, dans toutes les disciplines.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire ! Pour obtenir des informations plus précises : contenus.secretariat@snes.edu

ADHEREZ en LIGNE sur www.snes.edu

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne si vous le souhaitez

Demande d'adhésion

Coupon à remettre au représentant du SNES-FSU de votre établissement ou à envoyer au siège du SNES,
46 avenue d'Ivry, 75647 Paris cedex 13

Nom :
Prénom :
Sexe : H F Date de naissance :
Adresse :
Complément d'adresse :
CP : Localité :
Courriel :
Téléphone :
Catégorie : Echelon :
Discipline :
Nom de l'établissement :
CP Etab : Ville Etab :

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

ÉDUCATION MUSICALE

ÉTAT DES LIEUX

Depuis 2016, de nouveaux programmes d'éducation musicale et d'histoire des arts sont en place au collège - assortis de nombreux documents d'accompagnement - des enseignements pratiques interdisciplinaires, de l'accompagnement personnalisé, de l'éducation aux médias et à l'information... enseignements et dispositifs dans lesquels les professeurs d'éducation musicale peuvent être impliqués, sans oublier le parcours d'éducation artistique et culturelle et la chorale.

Les enseignant.e.s sont aussi censés travailler le projet de formation sur le cycle 3 avec les professeurs des écoles du secteur, peuvent mettre en place une « chorale inter cycles »... Tous ces dispositifs dessinent un métier éparpillé, où la construction des cours est sans cesse impactée par des dispositifs ou enseignements extérieurs au programme, ce qui au final est chronophage.

Comment dans ces conditions bien faire son métier ?

Comment ne pas « se perdre » dans

toutes ces prescriptions ? Comment permettre aux élèves de construire une culture commune ? Comment faire lorsque l'on est sur plusieurs établissements, lorsque l'on est TZR ou non-titulaires ? Comment évaluer le travail des élèves ? Quid de l'auto-évaluation ?

Chorale : la nouvelle circulaire est ambiguë car elle n'évoque pas la possibilité d'une décharge horaire pour les collègues (ce qui est pourtant prévu par le décret de 2014).

www.snes.edu/Chorale.html

QUE PROPOSE LE SNES-FSU ?

Au lycée le nombre d'options artistiques devrait être multiplié et la série L-arts développée. L'école a un grand rôle à jouer dans cette démocratisation de l'accès aux pratiques artistiques et culturelles.

www.snes.edu/Enseignements_artistiques.html

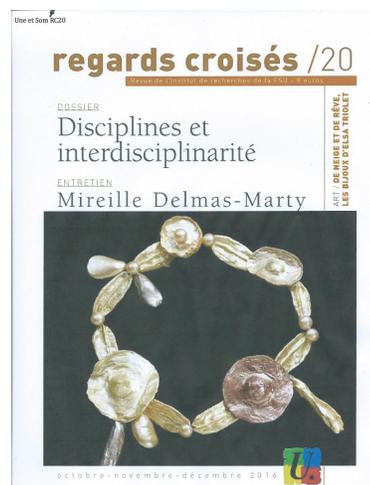
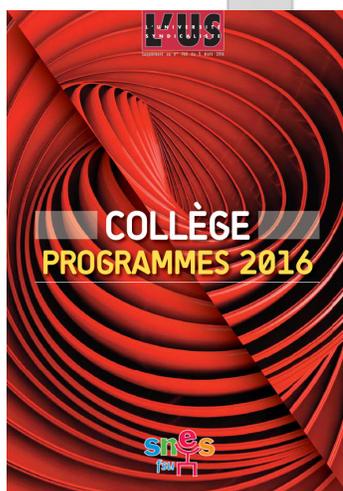
Au collège, l'éducation musicale et plus largement les enseignements artistiques devraient être confortés et les dispositifs de pratiques artistiques renforcés.

Les programmes devraient indiquer des problématiques ou thématiques porteuses de sens et d'enjeux. La construction des cours pourraient être facilitées par l'identification de

repères
souples

suggérant des pistes de travail notamment en fonction de l'âge des élèves (il ne s'agit pas d'imposer des thématiques carrées, ni des oeuvres, ni de repères solfégiques).

Certaines de ces problématiques ou thématiques larges pourraient également figurer dans les programmes d'autres disciplines et ainsi se prêter au travail interdisciplinaire.



Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s.

Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique.

Retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives

avec les collègues sur le site : www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : ens.artistiques@snes.edu